

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 mars 2018

---

IMMIGRATION ET DROIT D'ASILE - (N° 714)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° CL792

présenté par

Mme Wonner, Mme Bagarry, M. Michels, Mme Chapelier, Mme Trisse, Mme Beaudouin-Hubiere, Mme Charvier, Mme Pascale Boyer, M. Molac, Mme Bourguignon, Mme O'Petit, Mme O, M. Nadot, Mme Rauch, M. Gaillard, M. Cesarini, Mme Rilhac, M. Masségli, Mme Pompili, M. Clément, Mme Dupont, M. Mbaye, Mme Tamarelle-Verhaeghe, Mme Kerbarh, M. Kerlogot, Mme Granjus, Mme Yolaine de Courson, Mme Krimi, Mme Amadou et Mme Mörch

-----

### TITRE

Au titre du projet, substituer aux mots :

« et un droit d'asile effectif »

les mots :

« , un droit d'asile effectif et une intégration réussie ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à modifier le titre afin d'y inclure le titre III « Améliorer les conditions d'intégration et d'accueil des étrangers en situation régulière »